

Chapitre V

Synthèse des propriétés des relations de discours marquées lexicalement

Dans ce dernier chapitre qui sert de synthèse et de conclusion, nous reprenons l'essentiel des propriétés des relations de discours marquées par les connecteurs que les faits de macro analyse et les faits de micro analyse nous ont permis de dégager.

5.1. Les faits de macro analyse

LES RELATIONS DE DISCOURS MODULEES PAR UN CONNECTEUR		Niveau 1 Les producteurs de relations de discours Exploitation d'opérations de révision
Niveau 1 Les spécificateurs de relation de cohérence Exploitation d'opérations de mise à jour	Niveau 2 Format basé sur une indépendance des opérations Spécification d'une relation de cohérence basée sur une primitive additive	Niveau 2 Format de révision avec effet sur la valeur rhétorique de X Mise à jour avec p révisés indirectement F4 De toute façon F5 Quoi qu'il en soit
Niveau 2 Format basé sur une relation de dépendance entre les opérations Spécification d'une relation de cohérence basée sur une primitive causale	Niveau 2' Format particulier de la relation de dépendance Relation de garantie de gauche à droite	Niveau 2 Format de révision avec effet correctif sur le contenu de X Mise à jour avec p révisés directement F6 Disons F7 Enfin
Niveau 2' Format particulier de la relation de dépendance Relation de garantie de gauche à droite	Niveau 2' Format particulier de la relation de dépendance Relation de preuve de droite à gauche Par exemple	Niveau 3 Condition d'application du format de base Par contre Au contraire
Niveau 3 Condition d'application du format particulier Donc Alors Du coup De ce fait		

5.2. Les faits de micro analyse

FI alors et donc

Dans une forme X *donc / alors* Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y,

1. le connecteur met en relation deux propositions p et q *via* une connexion entre deux opérations, celle relative à la mise à jour avec p (O1) et celle relative à la mise à jour avec q (O2) ;
2. O2 peut conduire à un état non stabilisé ;
3. O2 peut concerner un état non effectif ;
4. le connecteur indique qu'il faut que O1 serve de garantie au succès de O2, *via* la convocation d'une règle ;
5. le lien de garantie entre opérations ne peut reposer sur une accommodation ;
6. la règle qui permet la mise en relation entre ces deux opérations est basée sur un cheminement causal ordinaire ou abductif.

FI de ce fait

Dans une forme X *de ce fait* Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y,

1. le connecteur met en relation deux propositions p et q *via* une connexion entre deux opérations, celle relative à la mise à jour avec p (O1) et celle relative à la mise à jour avec q (O2) ;
2. O2 doit conduire à un état stabilisé ;
3. O2 doit concerner des états réels ;
4. le connecteur indique qu'il faut que O1 serve de garantie au succès de O2, *via* la convocation d'une règle ;
5. le lien de garantie entre opérations ne peut reposer sur une accommodation ;
6. la règle qui permet la mise en relation entre ces deux opérations est basée sur un cheminement causal ordinaire.

FI du coup

Dans une forme X *du coup* Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y,

1. le connecteur met en relation deux propositions p et q *via* une connexion entre deux opérations, celle relative à la mise à jour avec p (O1) et celle relative à la mise à jour avec q (O2) ;
2. O2 peut conduire à un état non stabilisé ;
3. O2 doit concerner des états réels ;
4. le connecteur indique qu'il faut que O1 serve de garantie au succès de O2, *via* la convocation d'une règle ;
5. le lien de garantie entre opérations peut reposer sur une accommodation ;
6. la règle qui permet la mise en relation entre ces deux opérations est basée sur un cheminement causal ordinaire ;
7. la mise à jour avec p à partir de X , puis la mise à jour avec q à partir de Y doit pouvoir être interprétée dans un contexte tel qu'il existe une situation particulière, correspondant à un état d'information s , où la mise à jour avec q serait normalement omise par s si le résultat de la mise à jour avec p était omis par s .

F2 *parce que*

Dans une forme X *parce que* Y , soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y ,

1. le connecteur met en relation deux propositions p et q *via* une connexion entre deux opérations, celle relative à la mise à jour avec p (O1) et celle relative à la mise à jour avec q (O2) ;
2. la proposition p peut dénoter l'état de choses propre à X ou le but illocutoire de l'acte réalisé en X ;
3. le connecteur indique qu'il faut que la seconde opération puisse servir de garantie au succès de la première, *via* la convocation d'une règle ;
4. la règle qui permet la mise en relation entre ces deux opérations est basée sur un cheminement causal ordinaire ou abductif.

F3 *par exemple*

Dans une forme X PE Y , soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y ,

1. la proposition q mise à jour à partir de Y pose l'existence d'un p et présuppose l'existence d'un ensemble Q contenant p tel que :
2. l'existence de Q peut servir de preuve à la mise à jour avec p à partir de X ,

3. le choix de p ne doit pas empêcher le choix d'un p' alternatif contenu dans Q , si ce p' peut intervenir au service du même type de preuve.

F8 *par contre*

Dans une forme X PC Y , soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y ,

il faut que la mise à jour avec p issue de X soit perçue comme indépendante de la mise à jour avec q issue de Y en vertu d'une différence dans les deux propositions mises à jour.

1. Les opérations peuvent concerner des états non effectifs.
2. La différence peut s'établir sur la base d'une proposition non stabilisée dans un état.
3. Une distinction entre les arguments auxquels s'applique une propriété suffit à établir une différence. Dans ce cas les propriétés elles-mêmes n'ont pas à être opposables.
4. Une opposition entre propriétés s'appliquant au même argument suffit à établir une différence.

F8 *au contraire*

Dans une forme X AC Y , soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y ,

1. il faut que la mise à jour avec p issue de X soit perçue comme indépendante de la mise à jour avec q issue de Y en vertu d'une différence dans les deux propositions mises à jour.
2. Les opérations ne peuvent concerner que des états effectifs.
3. La différence ne peut s'établir sur la base d'une proposition non stabilisée dans un état.
4. La différence doit s'établir sur la base d'une double variation : une opposition entre les propriétés et une distinction entre les arguments auxquels s'appliquent les propriétés.
5. L'opposition doit concerner deux propriétés contraires (véridiquement), c'est-à-dire qui ne peuvent être vraies en même temps. Dans ce cadre, AC n'est acceptable que si ces propriétés peuvent être interprétées comme *complémentaires*, c'est-à-dire que non seulement elles sont contraires (pas vraies en même temps), mais en plus elles obéissent à la loi du tiers exclu : l'une des deux est toujours nécessairement vraie. Autrement dit, elles découpent le monde en deux ensembles complémentaires.

6. La distinction peut concerner deux individus ou, si les propriétés sont attribuées au même individu, les moments auxquels les propriétés sont attribuées.

F4 *de toute façon*

Dans une forme X DTF Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y, X et Y doivent partager une conclusion C et la mise à jour avec Y doit entraîner une révision de l'état d'information résultant de la mise à jour avec X, qui conduit :

- (α) soit à la substitution de la proposition non-p à la proposition p mise à jour *via* l'énoncé X ;
- (β) soit à la suppression de la proposition p mise à jour avec l'énoncé X car la mise à jour avec l'énoncé Y assure celle de p.

F5 *quoi qu'il en soit*

Dans une forme X QQS Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y, la mise à jour avec Y doit entraîner une révision de l'état d'information résultant de la mise à jour avec X, révision qui conduit à la suppression d'une implication r introduite par la mise à jour avec p issue de X. La suppression de r est due à une remise en cause de sa valeur de vérité.

F6 *disons*

Dans une forme X *disons* Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y, la mise à jour avec Y doit entraîner une révision de l'état d'information résultant de la mise à jour avec X qui conduit à la suppression de la proposition p en vertu de la maxime de quantité, car la proposition q mise à jour par Y assure un plus grand degré de précision que p pour faire admettre une conclusion C commune à X et à Y.

F7 *enfin*

Dans une forme X *enfin* Y, soit p la proposition sous-jacente à X et q la proposition sous-jacente à Y, la mise à jour avec Y doit entraîner une révision de l'état d'information résultant de la mise à jour avec X qui conduit à la suppression d'une proposition p.

- (α) Si cette proposition est mise à jour par le contenu de X, elle est supprimée :
 - soit en vertu de la maxime de quantité, car la proposition q mise à jour par Y assure un plus grand degré de précision que p pour faire admettre une conclusion C commune à X et à Y ;
 - soit en vertu de la maxime de qualité, car la proposition q mise à jour par Y remet en cause la valeur de vérité de p.
- (β) Si cette proposition est mise à jour par le but illocutoire de X, elle est supprimée en vertu de la maxime de qualité, car la proposition q mise à jour par Y remet en cause la valeur de vérité de p.

Annexe

Définitions des concepts utilisés dans la représentation dynamique

Monde/état d'information

(1) Un monde w est un ensemble complet de propositions : pour chaque proposition p , soit p soit non- p appartiennent à w .

Aucun monde ne contient une proposition et sa négation.

Les mondes sont saturés pour la logique propositionnelle classique. C'est-à-dire que si un monde w contient un ensemble de propositions P tel que q est une conséquence de P , alors q appartient à w .

(2) Un état d'information est un ensemble (éventuellement vide) de mondes.

(3) Une proposition est dite « vraie » dans un monde ssi elle appartient à ce monde. Elle est dite « fausse » dans le cas contraire.

Une proposition est dite « admise » dans un état d'info. ssi elle est vraie dans tous les mondes de cet état.

Elle est dite « rejetée » si elle est fausse dans tous les mondes de cet état.

Elle est dite « envisagée » ssi elle est vraie dans certains mondes et fausse dans d'autres.

Mises à jour

s , s' , etc. dénotent des états d'info. w , w' , etc. dénotent des mondes.

(4) Une mise à jour de s vers s' liée à une assertion que p (où p est une proposition) est définie par la condition suivante :

s et s' sont de type réel et la mise à jour supprime tous les mondes de l'état d'info. réel où p est fausse (autrement dit, w appartient à s' ssi w appartient à s et p est vraie dans w).

(5) Une mise à jour de s vers s' liée à un impératif portant sur p (où p est une proposition) est définie par la condition suivante :
 s et s' sont de type impératif et

- si p est admis dans s et s est de type réel, s' est l'ensemble vide,
- sinon la mise à jour supprime tous les mondes de s où p est fausse (comme dans le cas de l'assertion).

(6) Une mise à jour de s vers s' liée à une question portant sur p (où p est une proposition) est définie par la condition suivante :
 $s' = s$, si p est envisagée dans s , sinon s' est l'ensemble vide.

(7) Une mise à jour est dite « triviale » par rapport à un état d'info. s lorsque, appliquée à s elle donne s lui-même.

(8) Une mise à jour est dite « échouer » (vs. « réussir ») lorsque son résultat est l'ensemble vide (vs. n'est pas l'ensemble vide).

(9) Mises à jour avec enchaînement d'impératifs.

Configuration : *impératif (p) donc impératif (q)*, où p implique abductivement q .

Description du second impératif :

- Si s idéal admet p (car *impératif (p)* a déjà eu lieu) et donc admet q (car p implique abductivement q), la mise à jour impérative conduit à un s' idéal égal à s idéal.

Il y aurait une bizarrerie pragmatique à avoir une mise à jour impérative triviale par rapport à s idéal.

NB Il n'y aurait aucune bizarrerie à avoir une mise à jour assertive triviale par rapport à s réel.